

Autorité de Sûreté Nucléaire

- Poste susceptible d'être à pourvoir
 Poste à pourvoir

Intitulé du poste :

Ingénieur(e) en gestion des déchets radioactifs à la direction des déchets, des installations de recherche et du cycle (DRC) de l'ASN

Localisation du poste : Montrouge (92)

Catégorie du poste (A – B – C) : A

Descriptif de l'ASN :

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines.

L'ASN est une autorité administrative indépendante dont l'ambition est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

Descriptif de l'entité d'accueil :

La direction des déchets, des installations de recherche et du cycle (DRC) a pour mission de suivre et d'organiser le contrôle :

- de la gestion des déchets radioactifs ;
- des installations nucléaires en démantèlement (EDF, CEA, Orano, ...) ;
- des installations nucléaires de recherche (CEA, ITER, ILL, Ganil, CERN) ;
- des installations industrielles diverses (CIS Bio International, Steris et Ionisos) ;
- des installations du cycle du combustible (Orano, Framatome) ;
- des sites et sols pollués par des substances radioactives.

La DRC comprend 46 personnes et s'organise en 5 bureaux :

- le bureau des installations du cycle du combustible (BCC) ;
- deux bureaux chargés du démantèlement et de l'assainissement des sites (BDR et BDH) ;
- le bureau de la gestion des déchets radioactifs (BGD) ;
- le bureau en charge des installations de recherche et des installations industrielles (BLR).

Descriptif du poste :

Au sein du BGD, vos principales missions sont les suivantes :

- participer au processus d'instruction de la demande d'autorisation de création du projet de centre de stockage en couche géologique profonde français « Cigéo », destiné au stockage des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue ;
- définir et suivre la mise en œuvre des orientations du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) relatives aux déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue ;
- être le référent du BGD concernant le suivi du sujet de la gestion des matières radioactives.

En complément de ces attributions, et en fonction de votre profil et des besoins du BGD lors de votre prise de poste, vous êtes également amené(e) à :

- piloter l'instruction de dossiers de demande d'accord de conditionnement, nécessaires pour le conditionnement de déchets radioactifs destinés à des installations de stockage en cours de développement ;
- participer à l'élaboration et au suivi de la réglementation liée au conditionnement, à l'entreposage et au stockage des matières et des déchets radioactifs (création ou modification de décisions réglementaires et de guides de l'ASN) ;
- participer aux actions de l'ASN dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du PNGMDR ;
- participer au contrôle de la sûreté d'installations nucléaires, par le pilotage de l'instruction de dossiers liés aux grandes étapes réglementaires de la vie de ces installations (réexamens périodiques de sûreté, modifications de décret d'autorisation de création...) et au suivi de leur fonctionnement (autorisation de modification par exemple). En tant qu'inspecteur de la sûreté nucléaire, vous contrôlerez également la conformité réglementaire d'installations nucléaires sur le terrain lors d'inspections.

Des missions transverses techniques ou organisationnelles au sein du bureau et de la direction vous sont également attribuées (implication dans les cellules transverses notamment).

Vous travaillez régulièrement avec les divisions territoriales de l'ASN qui assurent le contrôle des installations nucléaires au niveau local, avec les autres directions nationales de l'ASN pour les sujets transverses et avec l'Institut de sûreté nucléaire et de radioprotection (IRSN), appui technique de l'ASN. Vous avez également des contacts fréquents avec les représentants des exploitants nucléaires ainsi qu'avec l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

La gestion des déchets radioactifs est un sujet sur lequel les échanges au niveau international sont nombreux. Ainsi, vous pourrez être amené(e) à participer à des réunions internationales portant sur ce thème (échanges bilatéraux ou groupes de travail au sein d'organisations internationales telles que l'AIEA et l'OCDE/AEN).

Profil attendu :

Vous êtes ingénieur(e) de l'industrie et des mines, appartenant à un autres corps techniques de la fonction publique, diplômé d'une grande école ou titulaire d'un doctorat, et vous justifiez d'une solide formation scientifique.

Vos aptitudes relationnelles, votre ouverture d'esprit et votre goût pour le travail en équipe vous permettent de travailler facilement avec des interlocuteurs de niveaux variés. Réactif(ve), rigoureux(se) et doté(e) d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse, vous appréciez résoudre des problématiques complexes associant aspects techniques, réglementaires et d'élaboration de doctrine. Vous êtes capable de rapidement travailler de façon autonome. Votre niveau d'anglais vous permet de participer aisément à des échanges techniques avec des interlocuteurs étrangers.

Niveau d'études minimum requis (candidats contractuels) : Niveau I : Bac+5 Master, diplôme d'ingénieur ou diplôme équivalent

Conditions d'exercice particulières :

Conformément à l'article L114-1 du code de la sécurité intérieure, le candidat est informé qu'une enquête administrative, destinée à vérifier que son comportement n'est pas incompatible avec l'exercice des fonctions ou des missions envisagées, sera réalisée préalablement à l'affectation ou l'embauche.

Cette enquête donne lieu à la consultation des traitements automatisés de données personnelles relevant de l'article 26 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à l'exception des fichiers d'identification.

Le titulaire participera, comme tout agent de l'ASN, au dispositif de gestion des situations d'urgence (en situation réelle ou d'exercice) et d'astreinte de l'ASN.

Informations complémentaires :

Télétravail possible

Contacts :

Olivier Lareynie – Chef du bureau de la gestion des déchets radioactifs (BGD)

Tél : 01.46.16.41.64 – email : olivier.lareynie@asn.fr